DLP 24-4-78422002
AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "MIDI-PYRENEES"
(ARIEGE, AVEYRON, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRENEES, TARN, TARN-ET-GARONNE)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Rue St-Jean prolongée - B. P. nº 20 - 31130 BALMA - (Tél. 83-81-55 - 83-82-55)

ABONNEMENT ANNUEL
S/Rég. recettes Dir. Dép. Agri. Hte-Gne
Rue St-Jean prolongée - BALMA
C.C.P. 8612-11 R TOULOUSE

- Bulletin technique N° 113 (7ème envoi de 1978) - 20 Avril 1978

ARBRES A FRUITS A PEPINS

- Tavelures du poirier et du pommier :

Les projections d'ascospores se poursuivent alors que des taches sont bien apparues, tant sur poirier que sur pommier. Cependant, les émissions de germes hivernants devraient progressivement être moins abondantes dans l'avenir.

Le temps restant très incertain, il est nécessaire d'effectuer une nouvelle application fongicide.

- Oïdium du pommier :

Ajouter un anti-oïdium à la bouillie destinée à combattre la tavelure.

- Araignée rouge (P. ulmi) :

Les éclosions se poursuivent très lentement en raison des conditions climatologiques très défavorables. Il est encore trop tôt pour intervenir.

- Pucerons : Dysaphis piri et D. plantaginea (pucerons mauve et cendré)

Les premières colonies se forment. Surveiller les plantations mais n'intervenir que si cela est absolument nécessaire.

En lutte intégrée, on estime qu'il y a lieu de traiter lorsque l'on constate plus de 2 colonies pour 100 bouquets de feuilles examinées.

PROTECTION DES ABEILLES

Les traitements réalisés au moyen de produits présumés dangereux pour les abeilles sont interdits, quel que soit l'appareil applicateur utilisé :

1. sur les arbres fruitiers ainsi que sur toutes cultures visitées par les abeilles pendant la floraison ;

2. sur les arbres forestiers ou d'alignement pendant la période de production du miellat consécutif aux attaques de pucerons ;

3. sur les cultures de céréales, pendant la période de production du miellat consécutif aux attaques de pucerons, entre l'apiaison et la récolte.

Lorsque des plantes mellifères en fleurs se trouvent sous les arbres ou au milieu de cultures destinées à être traitées au moyen de ces produits, elles doivent être fauchées ou arrachées avant le traitement.

Liste des produits reconnus non dangereux pour les abeilles : amitraz (Maïtac 20, TUDY) ; bromophos (Nexion, Sovi-Nexion) ; bromopropylate (Neoron) ; chinométhionate (Morestan) ; cyhexatin (Plictran, Mitacid) ; dialiphos (Torak) ; dicofol (nombreuses spécialités) ; diéthion (Kilspide, Hylemox, Rhodocide) ; endosulfan (Thiodane, Endofène, Insectophène) ; phosalone (Dynalone, Azophène, Zolone) ; pirimicarbe (Pirimor) ; pyréthrines synergisées (Fogox) ; roténone (Cubérol) ; tétradifon + dicofol (Kelthion) ; tétrasul (Animert) ; toxaphène (Phénoryl, Sopraphène granulé) ; polychlorocamphanes (Phénéfog, Sopraphène 75).

ARBRES A FRUITS A NOYAU

- Monilia, Gnomonia du cerisier :

Les projections d'ascospores (germes hivernants) de Gnomonia se poursuivent lors des chutes de pluie tandis que les fructifications de Monilia sont très nombreuses.

En raison de l'humidité persistante, les risques d'attaques de ces champignons apparaissent importants. Un nouveau traitement pourrait être appliqué en

utilisant l'un des produits cités dans le bulletin N° 110 du 21 mars.

/VIGNE/

- Coupe-bourgeons :

Des dommages causés aux bourgeons ont été constatés en Tarn-et-Garonne (Chasselas) et en Haute-Garonne (Syrah) par taches dans des vignes. Les bourgeons sont creusés, par le dessus le plus souvent. Le responsable est un coléoptère de la famille des curculionidae : Othiorrhynchus impressiventris-veterator. L'adulte circule la nuit et commet alors ses déprédations.

Pour réduire les attaques, traiter les souches atteintes et les voisines par pulvérisation avec un produit à base soit de lindane à 45 g de m.a./hl, soit d'endosulfan à 60 g de m.a./hl.

- Mildiou :

L'hiver et le début du printemps ont été jusqu'à présent très favorables à une bonne conservation des oeufs d'hiver, forme de conservation du champignon. Sans préjuger de l'avenir qui sera surtout conditionné par le temps qu'il fera, il est cependant recommandé de mettre en oeuvre les mesures prophylactiques destinées à retarder l'établissement des foyers primaires et à en diminuer le nombre.

En conséquence, favoriser l'écoulement des eaux de pluies pour éviter la formation de flaques. Relever les rameaux traînant à terre et supprimer, au fur et à mesure de leur sortie, les repousses de la base des souches, surtout dans les endroits où l'eau à tendance à séjourner.

/CULTURES LEGUMIERES/ - MELON :

- Dépérissement de jeunes melons : On constate assez fréquemment un dessèchement de jeunes plantes commençant par les feuilles cotylédonnaires. L'examen du système racinaire montre que, dans celui-ci, les poils absorbants sont absents, les racines et radicelles ont l'aspect de tissus "échaudés". Cet accident est observé sous tunnel après des journées ensoleillées. Sous ces abris, la température de la couche superficielle du sol monte très vite et, si l'on oublie d'aérer en temps opportun, le système racinaire des jeunes melons, extrêmement fragile et encore situé en totalité en surface, est rapidement altéré. Il convient donc d'être très attentif à ce problème lors de la période qui suit la levée.

- Cladosporiose (Nuile verte) : Dans plusieurs pépinières de plants en motte, il a été constaté la présence de cette maladie. Rappelons qu'elle provoque sur les jeunes feuilles des taches nécrotiques brunes, irrégulières, qui amènent une crispation des tissus. Sur les tiges et les pétioles, les taches sont grisâtres d'abord, allongées puis bordées d'un liséré brun clair.

Eviter d'utiliser les plantes malades en culture. Lorsqu'il y a un doute, appliquer à une semaine d'intervalle un traitement avec un produit à base de bénomyl Benlate) à 30 g de m.a./hl ou de thiophanate-méthyl (Pelt 44) à 70 g de m.a./hl ou de carbendazime (Bavistine) à 30 g de m.a./hl.

- Oïdium : Il a aussi été observé sur des plants en motte élevés en pépinière la présence d'Oïdium. Le traitement conseillé contre la Cladosporiose agira également contre ce champignon.

Plus tard, si l'on doit à nouveau intervenir contre l'Oïdium, il y aura intérêt à alterner l'emploi des produits de familles chimiques différentes pour éviter des échecs, parfois dus aux phénomènes d'accoutumance.

Liste des produits anti-oïdium applicables sur curcubitacées (dose exprimée en matière active à l'hectolitre d'eau) :

- Cultures sous abri ou en plein air : bénomyl à 30 g ; thiophanate-méthyl à 35 g. pyrazophos à 15 g (Afugan).

- Cultures en plein air : bupirimate à 25 g (Nimrod) en A.P.V. ; ditalimphos à 50 g (Laptran 20 EC, Plondrel 50 W) en A.P.V. ; imazalil à 10 g (Fungaflor) en A.P.V.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie, Chef de la
Circonscription phytosanitaire "MIDI-PYRENEES",
J. TOUZEAU

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de "MIDI-PYRENEES".
Le Directeur-Gérant : P. JOURNET
C.P.P.A.P. - N° 532 A.D.